

BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES

L'âge limite pour entrer en apprentissage est porté à 29 ans révolus, contre 25 ans auparavant. (pas d'âge limite pour un jeune reconnu travailleur handicapé)

1 Jeune = 1 Solution
Aide à l'embauche en apprentissage ou en Contrat de professionnalisation



www.euroformation.fr
contact@euroformation.fr



03.89.457.990



44 rue de la Sinne
68100 MULHOUSE

FORMATION BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES



Public : tout public

Prérequis : BAC

Nombre de stagiaire : 15 personnes en collectif (Blended)



Présentielle :

A Distance :

Mixte : ✓



Date : du 01 septembre 2022 au 13 juin 2024

Lieu : Mulhouse

Horaires : 08h30-12h00/13h30-17h00

Durée : 2 jours de formation par semaine (lundi et mardi), et 3 jours en entreprise (mercredi, jeudi et vendredi).



Diplômante : ✓

Certifiante:

Professionalisation :



1 formation : 2 diplômes BTS et PCIE

Le BTS professions immobilières forme des professionnels des services de l'immobilier exerçant leur activité au sein de cabinets d'administration de bien, d'agences immobilières, d'organisation HLM ou de sociétés de promotion-constructions. Le conseil et le service constituent le socle de leur activité et requièrent la mobilisation de nombreuse compétence relationnelles, juridiques, organisationnelles, administratives, commerciales, financières, comptables, fiscales etc. La transaction immobilière vise à assurer le conseil et l'intermédiation entre un offreur (vendeur ou bailleur) et un demandeur (acquérir ou locataire) d'un bien immobilier. la gestion immobilière consiste à assurer l'administration de biens immobiliers collectifs (gestion de copropriété) ou privés et publics individuels (gestion locative)



○ Sélection sur dossier

○ Entretien

○ Tests

PROGRAMME

Le programme des BTS Immobiliers comprend, un cursus d'enseignement général (culture générale et expression, langue vivante anglais), un enseignement professionnel dédié aux techniques de l'immobilier :



- Connaissance du marché
- Gestion administrative comptable, financière et fiscale des affaires immobilières (copropriété, location, transaction)
- Organisation d'opération de promotion immobilière
- Négociation commerciale
- Transaction
- Gestion
- Economie et organisation
- Droit et veille juridique
- Architecture, habitat et urbanisme, développement durable
- Communication
- Formation d'initiative locale
- Aide à la vie professionnelle

VOTRE INTERLOCUTEUR POUR CETTE FORMATION



Euroformation : Mme Estelle Heinrich



: estelle.heinrich@euroformation.fr



Référente Handicap + Aide montage dossier financement



07.66.79.14.97